

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Finissimo Universal

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations
déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Mastic

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf Gips KG
Postfach 10
97343 Iphofen
Germany
Tel +49 (0)9323/31-0
Fax +49 (0)9323/31-277

Distributeur pour le marché Suisse:

Knauf AG
Kägenstrasse 17
4153 Reinach BL
Schweiz
Tel +41 (58) 775 88 00
Fax +41 (58) 775 88 01
E-mail: Info@knauf.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'urgence 145 du Centre Suisse d'Information Toxicologique, Freiestrasse 16, CH-8032
Zurich

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Composants dangereux: néant

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 14.06.2016

Version: 1 (CHF)

Révision: 14.06.2016

Nom du produit: Finissimo Universal

Autres substances contenues:

CAS: 7778-18-9 Sulfate de calcium

EINECS: 231-900-3

Reg.nr.: 01-2119444918-26-XXXX

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Remarque: Substances d'une valeur limite pour l'exposition au poste de travail, voir point 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Changer les vêtements salis, imprégnés.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. (P332+313)

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Remarques générales:

Le produit n'est pas inflammable

Dans le cas d'incendie, les points suivants doivent être observés.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Néant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Néant.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications

Produit durcit en contact avec de l'eau.

Le produit n'est pas inflammable.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 14.06.2016

Version: 1 (CHF)

Révision: 14.06.2016

Nom du produit: Finissimo Universal

Ne pas inhaler la poussière.

Le produit constitue, avec l'eau, une couche glissante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique (sec).

Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

Ne pas inhaler la poussière.

Se laver soigneusement après manipulation. (P264)

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. (P362)

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7778-18-9 calcium (sulfate de)

MAK (Suisse) Valeur à long terme: 3 a mg/m³
SSc;

VME (Suisse) Valeur à long terme: 3 a mg/m³
SSc;

Limite générale de poussière

Allemagne: 1,25 mg/m³ a, 10 mg/m³ e

suisse: 3 mg/m³ a, 10 mg/m³ e

Remarque A = fraction alvéolaire, E = fraction inhalable

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

SUVA Protection de la santé: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.06.2016

Version: 1 (CHF)

Révision: 14.06.2016

Nom du produit: Finissimo Universal**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

Protection respiratoire:

En cas de développement de poussière, porter le masque respiratoire à filtre FFP2.

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Gants coton de nitrile.**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes à protection latérale.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:****Forme:**

Poudre

Couleur:

blanc, blanc-beige, blanc-gris

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non pertinent à l'état de livraison, suspension 7-9

Changement d'état**Point de fusion:**

Non applicable.

Point d'ébullition:

Non applicable.

Point d'éclair

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.06.2016

Version: 1 (CHF)

Révision: 14.06.2016

Nom du produit: **Finissimo Universal**

Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non applicable.
Vitesse d'évaporation	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non applicable.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Teneur en solvants:	
VOC (CE)	0 %
9.2 Autres informations	Décomposition thermique du plâtre : en CaSO ₄ et H ₂ O env. 140 °C en CaO et SO ₃ env. 1000 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Eviter l'effet de l'humidité.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Inconnu.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

En raison de la forme du produit (poudre) d'irritation mécanique possible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison de la forme du produit (poudre) d'irritation mécanique possible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 14.06.2016

Version: 1 (CHF)

Révision: 14.06.2016

Nom du produit: Finissimo Universal**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Catalogue européen des déchets**

17 08 02 matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

Liste des déchets (OMoD)

17 08 02: Déchets de chantier à base de gypse, autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU****ADR, IMDG, IATA** néant**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****ADR** néant**IMDG, IATA** néant**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR, IMDG, IATA****Classe** néant

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 14.06.2016

Version: 1 (CHF)

Révision: 14.06.2016

Nom du produit: Finissimo Universal**14.4 Groupe d'emballage****ADR, IMDG, IATA**

néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Prescriptions nationales:****Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 1 (VwVwS Allemagne 27.07.2005, Anhang 4): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Knauf Gips KG, Abteilung Nachhaltigkeit und REACH, 97343 Iphofen

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**